

Fiche de dépôt de projet : expérimentation article L401.1 ou action innovante

Pôle académique recherche, développement, innovation, expérimentation (PARDIE)

Année scolaire 2016-2017

Rectorat

**Pôle académique Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)**

Dossier suivi par les CARDIE :

Marie-Christine CLERC-GEVREY
IA-IPR d'allemand
marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr

Nicolas MAGNIN
IA-IPR de Mathématiques
Nicolas.magnin@ac-besancon.fr

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

IA-IPR/BT

<p>ANTERIORITE</p>	<p>Première demande : Reconduction : <input checked="" type="checkbox"/> Intitulé de l'action en cours : <i>Évaluation par compétences, sans note, en sixième</i> Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE : 2013</p>
<p>FICHE D'IDENTITE DU PROJET</p>	<p>Intitulé de l'action : <i>Apprentissages et évaluations par compétences, sans note en cycle 3 et avec un usage raisonné de la note en cycle 4</i> Établissement(s) : <i>Collège Albert CAMUS</i> Courriel : mailto:ce.0251348e@ac-besancon.fr Téléphone : 03-81-50-51-24 Collège connecté :</p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : <i>JOUVENOT Sandrine</i> Adresse électronique du coordonnateur : <i>sandrine.jouvenot@ac-besancon.fr</i></p>
<p>DESCRIPTIF DE L'ACTION (10 lignes maximum)</p>	<p><i>Notre souci de la réussite pour tous et du bien-être à l'école, nous amène à envisager des évolutions dans nos pratiques professionnelles pour atteindre des objectifs essentiels : construire un parcours de réussite pour chacun, renforcer durablement l'estime de soi et la motivation, conduire les élèves vers un niveau d'ambition plus soutenu. Tous les enseignants des classes de 6^e sont ainsi mobilisés pour reconsidérer leur enseignement et utiliser une évaluation positive des compétences sans avoir recours à la note.</i></p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p><i>L'entrée en vigueur du nouveau Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture et des nouveaux programmes donnent une toute nouvelle impulsion au travail par compétences. Ils nécessitent de faire évoluer nos pratiques tant dans la formation que dans l'évaluation de nos élèves. Les trois dernières années nous ont permis de mettre en place une évaluation par compétences sans avoir recours à la note pour toutes nos classes de 6^e. Les effets mesurés à l'échelle de notre établissement montrent une évolution chez nos élèves les plus fragiles notamment de la confiance en leur potentiel et une valorisation de leur capacité. La qualité des apprentissages n'en est que meilleure. Le travail par compétences a permis de développer des stratégies pédagogiques adaptées et qui valorisent les compétences transversales entre autres : l'oral, le travail collectif et collaboratif, la conduite de</i></p>

	<p><i>projet, l'estime de soi,... L'absence de note a permis de redonner du sens aux évaluations : les enseignants explicitent plus les objectifs d'évaluation en ciblant les compétences évaluées et en les évaluant selon quatre niveaux de maîtrise. La note, qui est essentiellement un indicateur de positionnement par rapport aux autres élèves, laisse place à des couleurs. Les acquis sont valorisés et ce qui reste à acquérir est plus clairement ciblé. On passe d'une évaluation de savoirs et savoirs faire à une évaluation de compétences plus larges au service de la validation des cinq domaines du Socle. Le constat fait par l'équipe pédagogique est que toutes les stratégies et postures pédagogiques mises en œuvre au niveau 6^e sont transférables aux autres niveaux. Le travail et l'évaluation par compétences devient, avec l'évolution de nos programmes, un incontournable. La note est encore utilisée en cycle 4 : le projet vise à ce que la note qui figure sur le livret scolaire transmis aux élèves et leurs parents à la fin de chaque trimestre, ne soit plus nécessairement une moyenne dont le principe est désormais très contesté mais un indicateur des compétences acquises.</i></p>
<p>THEMATIQUE DU PROJET</p>	<p>Persévérance scolaire Alliance éducative <input checked="" type="checkbox"/> Évaluation Organisation du travail personnel de l'élève (espaces et temps d'apprentissage) Liaisons école/collège et collège/lycée Vivre ensemble Autre. Préciser :</p>
<p>OBJECTIF(S)</p>	<p>Objectifs visés <i>L'évaluation sans note a pour objectif de clarifier les attentes, de favoriser l'appropriation des apprentissages en travaillant sur une évaluation « au fil de l'eau », aux objectifs identifiés, plus proche des besoins de chacun. L'évaluation a ainsi plus de sens en identifiant de manière plus lisible les objectifs, les réussites et les points faibles, elle redonne confiance aux élèves en étant plus motivante que stressante. Nous tendons vers une évaluation relative au progrès qui ne classe pas les élèves.</i> <i>Pour l'enseignant, elle change le regard sur les productions des élèves, elle conforte les pratiques de pédagogie différenciée. Le travail en équipe pluridisciplinaire est dynamisé, le travail de concertation est enrichi notamment avec la mise en place d'une progression pour l'Accompagnement Personnalisé impliquant toutes les disciplines.</i> Pour le collège, préciser en quoi l'action contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : <i>le Socle Commun est la référence et n'est pas disciplinaire. Le référentiel commun partagé par tous les enseignants sera donc celui des cinq domaines du Socle Commun. Les compétences disciplinaires contribuent à la maîtrise du Socle Commun et leur évaluations permettra de savoir ce que l'élève a acquis et ce qui lui reste à acquérir : il ne s'agit pas d'évaluation sanction mais de repère pour positionner nos élèves par rapport</i></p>

	<p><i>aux attentes du Socle Commun et de leur potentiel, et non pas par rapport aux autres élèves.</i></p> <p>Préciser les axes de la réforme du collège dont l'action relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <input checked="" type="checkbox"/> renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques - <input checked="" type="checkbox"/> tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous - <input checked="" type="checkbox"/> donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel ; - <input checked="" type="checkbox"/> faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées.
	<p>Effets escomptés</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves et leurs acquis <p><i>L'évaluation par compétences place l'élève plus facilement en situation de réussite et favorise l'estime de soi et la motivation. L'entrée en 6^e est ainsi moins anxiogène. Elle permet de s'adapter à la spécificité de chaque élève et notamment les élèves issus des dispositifs d'ULIS et d'UPE2A pour qui le parcours et l'orientation sont spécifiques.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la pratique des enseignants <p><i>Le travail sur les compétences a changé notre façon d'enseigner, d'évaluer et notre regard sur les erreurs et les difficultés des élèves. Il a un impact très fort sur le processus d'évaluation sur tous les autres niveaux où la note persiste ainsi que sur nos pratiques de classe (développement du travail collaboratif ; de l'oral ; du travail interdisciplinaire ; de projets...).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'établissement ou l'école <p><i>Le projet mobilise plus sur le Socle Commun à tous les niveaux et enrichit le travail engagé pour améliorer la réussite pour tous (accompagnement personnalisé ; travaux interdisciplinaires ; conduction de projets transversaux (séjour pour tous les élèves)...).</i></p>
<p>MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PREVUE</p>	<p>Élèves impliqués</p> <p>Nombre : <i>environ 150 élèves de 6^e - des élèves de cycle 4 (non dénombrés à ce jour)</i></p> <p>Nombre de classes et niveaux des classes : <i>6 classes de 6^e ; d'autre classes de cycle 4 (non dénombrées à ce jour)</i></p> <p>Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire...) : <i>le projet s'adresse à tous les élèves du collège donc également aux décrocheurs et aux élèves en grande difficulté scolaire ainsi que les élèves au parcours différents (ULIS ; UPE2A).</i></p> <p>Apprentissages visés en termes de connaissances/compétences/attitudes</p> <p><i>Adopter un autre regard sur ses productions, une posture réflexive ; améliorer la confiance en soi, l'estime de soi, sa croyance en ses aptitudes à réussir ; apprendre à cerner ses points de forces et ses faiblesses développer l'autonomie et l'esprit critique.</i></p> <p>Modalité de communication de ces apprentissages aux élèves</p>

	<p><i>Les évaluations des élèves s'appuie sur des référentiels de formation partagés et explicites dans chaque discipline. Ces référentiels prennent en compte les cinq domaines du Socle Commun et les compétences travaillées dans chaque discipline.</i></p> <p>Nombre d'acteurs éducation nationale / ATOS impliqués <i>Nombre : une vingtaine d'enseignants au moins, la documentaliste, l'infirmière, le chef d'établissement,...</i> En annexe : liste des personnels impliqués à compléter obligatoirement Liste non complète à ce jour (les équipes ne sont pas encore constituées - en tête de liste les professeurs principaux de 6e)</p> <p>Partenariats -préciser les partenaires -préciser les liens avec la recherche -préciser la nature et le contenu du partenariat</p> <p>Modalités d'organisation : -temporelle (rythme...) -spatiale -concertation <i>Nous souhaitons organiser des concertations régulières suivant les besoins exprimés par les enseignants (élaboration des référentiels ; programmation des objectifs de l'Accompagnement Personnalisé ; prise en main du logiciel de suivi et d'évaluation ; élaboration du bulletin ; préparation et bilan des premiers conseils de classe...).</i></p>
<p>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT/ L'ECOLE</p>	<p>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs <i>Objectif 1 : Améliorer la réussite pour tous</i> Positionnement et impact du projet au sein de l'établissement <i>Axe 1 → Construire un parcours de réussite pour chacun</i> <i>Axe 2 → Vie de l'élève : favoriser l'estime de soi et la motivation</i></p>
<p>EVALUATION DE L'ACTION</p>	<p>Indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc. <i>Indicateurs d'activités : nombre de réunions de concertation, nombre d'échange inter degré</i> <i>Indicateurs de structure : nombre de personnels impliqués, nombre d'élèves concernés, impact sur le nombre d'inclusions d'élèves d'UPE2A et d'ULIS, suivi des élèves évalués sans note au cours du cycle 4</i> <i>Indicateur de processus : délai de prise en charge des élèves en difficulté, élaboration de PPRE</i> <i>Indicateur de résultats : proportion d'élèves accédant à l'acquisition du Socle Commun, nombre de PPRE, taux de passage en 5^e</i> <i>Indicateur de bien-être : passage à l'infirmerie, questionnaire élèves et parents pour évaluer le ressenti sur ce projet</i></p> <p>Modalité de l'évaluation <i>Relevé des indicateurs par les différents partenaires : chef d'établissement ; coordonnateur ; professeurs principaux ; infirmière</i></p>

	<i>Questionnaires</i>
RESSOURCES	<p>Ressources hors numériques</p> <p>Ressources numériques : <i>Logiciel Pronote</i> préciser -matériel -infrastructure -compétences disponibles pour accompagner le projet</p> <p>Formations suivies ou demandées</p>
CARACTERE INNOVANT DU PROJET	<p>En termes de résultats et comportements des élèves, de nouveaux usages numériques par l'équipe pédagogique, ...</p> <p><i>Cette action a un impact positif sur le travail transversal et en interdisciplinarité, sur la création de projets et donc sur un engagement collectif. Le projet est en cohérence totale avec le nouveau Socle Commun et les nouveaux programmes.</i></p> <p>Le projet est-il dérogatoire par rapport à l'organisation du temps scolaire, aux structures, à la mobilisation des ressources humaines. Si oui, en quoi ?</p> <p><i>Non</i></p>